

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **36 (1902)**

Heft 7

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Rameau de Sapin

Neuchâtel, le 1^{er} Juillet 1902.

Ce Journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

NOS PAUVRES PETITS OISEAUX

Il n'est pas un journal, pas une publication, si modeste qu'elle soit, qui ne prenne la défense des petits oiseaux. Le Rameau de Sapin, encore plus que tout autre, n'a pas manqué une occasion d'indiquer des mesures préservatrices à leur égard, comme il s'est toujours donné pour tâche de dénoncer leurs principaux ennemis.

Dans nos temps de déboisements irréfléchis, l'installation adroite et intelligente de nids artificiels continuera d'être recommandée pour la bonne saison, et la distribution de nourriture en hiver conservera malgré tout son efficacité. Ces deux mesures préservatrices, appliquées sur une grande échelle, constitueraient même à elles seules un trésor de sûreté, si le petit oiseau n'avait que ses ennemis naturels.

Nous savons, par exemple, quelle est dans ce domaine l'activité diurne et nocturne de maître Raminagrobis autour de nos habitations, et nous n'ignorons pas que cet hypocrite félin, opérant sous forme de chatte câline ou de matou joufflu, fait dans les bosquets des promenades publiques ou à la lisière des forêts des carnages inquiétants. Nous avons appris sur les bancs de l'école que les oiseaux de proie et certains carnassiers, tels que la fouine, la martre, l'hermine, etc., répandent souvent le deuil dans les familles de nos oiseaux utiles, mais qui eût supposé qu'au nombre des rapaces nous pourrions ajouter désormais... l'"hirondelle" ?

J'ai cependant hâte de dire qu'il ne s'agit point ici de notre gentille hirondelle de cheminée, ni du vulgaire "cul-blanc" (*Hirundo urbica*), qui construit son nid sous l'avant-toit de nos demeures. Oh ! non, amis lecteurs, ces charmants oiseaux ne méritent pas un pareil affront, car jamais aucun méfait n'est venu ternir leur réputation.

Le terrible rapace que je me fais un devoir de signaler aujourd'hui nous arrive au printemps d'au-delà du Gothard et nous pourrions le classer sous le nom de "*Hirundo muralis*," puisque c'est à cette hirondelle habillée de velours que nous confions généralement la construction des murs qui nous abritent. - Bien que "panivore," cette hirondelle ne dédaigne pas plus une friassée aux mélanges qu'une tartine aux alouettes, et la traversée du grand tunnel semble lui avoir octroyé le goût des merles et même des jeunes corbeaux.

Ce n'est pas à dire que tous ces émigrés d'outre-monts possèdent le même degré de rapacité, non, absolument pas. Mais il suffit, dans une volée nombreuse et organisée, que les conducteurs de celle-ci choisissent une fausse direction pour égayer la troupe tout entière. Voilà surtout le danger !

C'est ainsi que l'année dernière j'ai eu le regret de constater que certains sujets de l'*Hirundo muralis* enseignaient à leurs jeunes congénères la manière d'amener dans la casserole les nichées de merles qui peuplent le superbe Jardin Anglais de notre ville. Ce n'est qu'après avoir arraché des griffes de ses ravisseurs une famille com-

plète de ces pauvres oiseaux pour les rendre au berceau de leur enfance, que j'eus le plaisir de calmer la voracité de mes mangeurs de merles. En tout cas, les petits l'avaient échappée belle, car ils allaient être roulés dans le beurre.

Cette année, malheureusement, ces mêmes rapaces se sentaient plus forts, paraît-il, et jetaient leur dévolu sur les nids de corbeaux. Sa mort de leur première victime vint marquer l'extrême limite de leurs carnivores exploits.

Et dire que ces massacres d'innocents se produisent très fréquemment dans mainte agglomération de cette sorte d'hirondelle, à laquelle nous restons attachés malgré tout. - Il est vrai que nous l'aimerions davantage encore si elle aimait nos petits oiseaux et les grands..... sans les manger.

J. Cercier

NOTES ENTOMOLOGIQUES (SUITE)

(Voir Rameau de Sapin de Novemb. 1900).

1900 (suite): Au commencement de Mai volent la Pieride de l'Aubépine (*Pieris crataegi*), l'Aurore (*Anthocharis cardamines*), le Soufre (*Colias Hyale*). - A la fin du mois apparaît le Flambe (*Papilio Podalirius*) et plus tard la Queue-d'Hirondelle (*P. Machaon*).

En Août et septembre le Souci (*Colias Edusa*), le Pieride de la Moutarde (*Leucophasia Sinapis*), dont j'ai trouvé la chenille sur la Capucine, le Sotier corniculé et la Gesse des prés.

Cette année, les choux ont été dévorés aux Verrières par des légions de chenilles du *Pieris brassicae* (même invasion à Yverdon).

Mi-Juin, multitude de papillons: "*Hepialus humuli*".

En septembre, nombreuses chenilles du *Cossus ligniperda* et de la Noctuelle des céréales (*Neuronia popularis*).

30 Août: Eclosion d'un *Harpya Vinula*, dont la chenille s'était mise en chrysalide dans le courant de l'été 1898.

A la fin de Juillet, en montant de Noiraigue à la Croix d'Évion, nous trouvons sur les capitules de Scabieuses: *Atychia globulariae*, *A. statice*, *Zygæna scabiosæ*, *Z. achilleæ*, *Z. loniceræ*, *Z. trifolii*, *Z. filipendulæ*, et quelques exemplaires de *Z. carnolica*.

A Crostand, je trouve une *Z. Fausta*, espèce peu commune, reconnaissable à la bande rouge minimum de l'extrémité de son abdomen.

Même époque, dans les Gorges de l'Arenuse et au-dessous de Noiraigue, nous observons la Proserpine (*Satyrus Proserpina*), le Silène (*Selene hermione*), le petit Sylvain (*Limenitis sibylla*), l'Apollon (*Parnassius Apollo*), des Nacrés (*Argynnis Dia*), Niobe, Aglaïa Latonia), le grand Sabac (*A. Paphia*); cette dernière espèce en nombre sur les fleurs du *Rubus glandulosus*.

A Combe-Sarot, sur du crottin de cheval, quelques beaux exemplaires de l'*Apatura Iris* ou Mars changeant. Nous trouvons aussi 3 chenilles, placées à la face inférieure des feuilles du Saule marceau (*Salix caprea*).

Sur la Chaille, 1452 m (Creux-du-Van), quantité d'Apollons, de Citrons (*Rhodocera rhamni*), dont la chenille est trouvée sur les Nerpruns (*Rhamnus Frangula* et *cathartica*), des *Vanessa urticae*.

Fin septembre, aux Verrières, nombre de *Vanessa C. Album* (Robert-le-diable). (A suivre). *A. Mathey-Dupra*.

LES EMPOISONNEMENTS PAR LES CHAMPIGNONS

(SUITE)

Les quatre nouvelles tables que nous donnons ci-après des Champignons de la famille des Agaricinées compléteront les Numéros de Juillet et d'Août du Rameau de Sapin. - Nos abonnés retrouveront ainsi leur compte.

Table IV.

FAMILLE DES AGARICINÉES

Genre *Amanita*.*Amanita rubescens*, Fries.

(Amanite rougeâtre).

Chapeau convexe, puis plan, large de 8 à 14 cm.

Rouge sale, couleur de chair ou couleur de cuir. Parsemé de verrucosités de grandeur inégales, semblables à de la farine.

Chair blanche; devient rouge vineux à l'air. Cette coloration est le plus intense dans le bulbe.**Pied** plein, conique, résistant, ferme.Haut de 6 - 11 cm. - **Rouge**, recouvert de petites écailles.**Anneau** : Entier.**Lamelles** : Elles atteignent le pied, sur lequel elles sont décurrentes sous forme de bandelettes.**Volve** : Réduite à des écailles sur le bulbe du pied et aux verrucosités du chapeau.**Spores** : Rondes, elliptiques, 8 μ sur 6 μ . - Blanches.

Fig. 23.

Amanita rubescens, Fries.

(Amanite rougeâtre).

d'après Dufour.

Comestible.

N3. - Quelques auteurs considèrent ce champignon comme suspect.

Amanita pantherina, DC.

(Amanite panthère).

Chapeau convexe, puis plan, large de 6 à 8 cm.

Jeune, il est recouvert d'un épiderme épais qui s'amincit avec l'âge. Cet épiderme est visqueux, olivâtre, brun, gris de plomb, etc. Parsemé de verrucosités blanchâtres.

Chair blanche, ne rougissant pas à l'air.**Pied** d'abord plein, puis creux dans la suite. Résistant.Haut de 6 - 8 cm. Diamètre : 12 à 15 mm. - **Blanc**.**Anneau** : Oblique.**Lamelles** : Libres, amincies.**Volve** : Elle se sépare facilement du pied, dont elle entoure la base, ou bien elle forme un second anneau situé au-dessous du premier.**Spores** : Elliptiques, 7 à 8 μ sur 4 à 5 μ . - Blanches.

Fig. 24.

Amanita pantherina, D.C.

(Amanite panthère).

Vulg. Colmette.

+ POISON +

(Muscarine.)

Table V.

FAMILLE DES AGARICINÉES

Genre *Amanita* (Diagnose voir table I).*Amanita muscaria*, Pers.

(Amanite tue-mouches).

Chapeau : Convexe, puis plan, présentant même, parfois, une dépression centrale et presque infundibuliforme.

Large de 8 à 20 centimètres.

Couleur variable, orange ou rouge feu, pâlisant avec l'âge.

Sa face supérieure présente de nombreuses proéminences blanches ou jaunâtres, coniques ou aplaties. - Très rarement ces proéminences manquent.

La chair est blanche. Ce n'est que sous l'épiderme qu'elle présente une teinte jaunâtre.

Pied : Haut de 8 à 25 cm. - Large de 1 à 2 1/2 cm.

Son intérieur est filamenteux, parfois creux et garni de filaments semblables à une toile d'araignée.

Volve : La base du pied forme un bulbe. Sur ce bulbe est soudée la volve, formée de lamelles concentriques.**Anneau** : Mou, blanc, pendant.**Lamelles** : Elles s'étendent jusqu'au pied, sur lequel elles se prolongent en forme de bandelettes. Elles sont blanches.**Spores** : Sphéro-elliptiques, longues de 10-12 μ , larges de 8-9 μ .

Fig. 25.

Individu très jeune.

Amanita muscaria, Pers.

(Amanite tue-mouches).

d'après Dufour.

Vulg. Fausse Orange.

+ POISON +

(Muscarine.)

Amanita Caesarea, Fries.

(Orange vraie, Amanite des Césars).

Chapeau : D'abord hémisphérique, puis étalé et plan.

Large de 8 à 16 centimètres.

Orange vif, rouge, jaune ou cuivré.

Sa face supérieure est lisse, parfois recouverte de verrucosités larges, blanches, épaisses.

Chair jaunâtre.

Pied : Renflé, haut de 10 à 16 cm. - Large de 2 à 3 cm.

Son centre est rempli d'une moelle laineuse, floconneuse. Jaune.

Volve : Large, en forme de sac, blanche.**Anneau** : Jaune.**Lamelles** : Libres, jaunes.

C'est un des champignons les plus estimés.



Fig. 26.

Individu très jeune.

Amanita Caesarea, Fries.

(Orange vraie, Amanite des Césars).

Vulg. Bolet des Latins.

d'après Dufour.

Comestible.

Table VI.

FAMILLE DES AGARICINÉES

Genre *Lepiota*, Fries.

Diagnose : Chapeau se séparant très facilement du pied. Pas de volve. Lamelles libres, c'est-à-dire n'arrivant pas jusqu'au pied. Le pied présente un anneau qui peut disparaître très rapidement. Spores blanches.

Lepiota pudica, B.
(Lépiote pudique).

Chapeau : Lisse, pruineux, blanc, puis brun verdâtre. Diamètre : 5 - 10 cm. - Visqueux.

Pied : Blanc, renflé à la base.

Anneau : Persistant.

Volve : Nulle.

Lamelles : Blanches.

Spores : Blanches.

Remarque : - La confusion entre ces deux champignons a eu lieu lorsque les individus étaient jeunes. Chez les deux espèces, en effet, dans le jeune âge, chapeau et feuillets sont blancs. Adultes, ils brunissent tous deux dans le haut et restent plus ou moins visqueux. Vieux, ils deviennent tous deux roses, puis rouge brigue. L'anneau et la volve restent les critères de distinction. Pour rechercher la volve, il est nécessaire, ici encore, de creuser la terre autour du pied.

La même volvaire a été confondue avec le *Psalliota campestris* (fig. 16, Table I). Cette dernière présente un anneau dont la constatation lèvera tous les doutes.

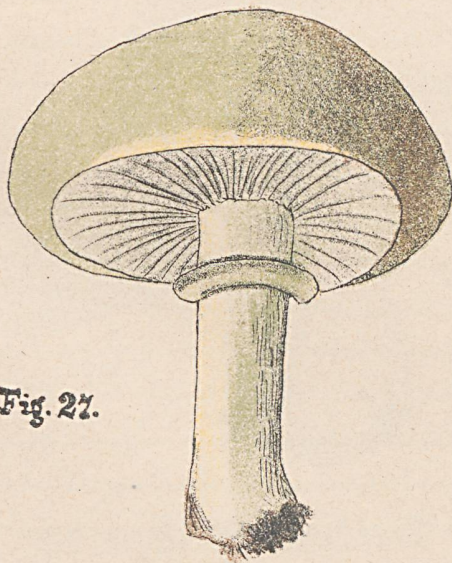


Fig. 27.

Lepiota pudica, B.
(Lépiote pudique).

Comestible.

Genre *Volvaria*, Fries.

Diagnose : Chapeau se détachant facilement du pied. Volve libre, durable, ses lambeaux restent parfois attachés au pied et au chapeau. Les volvaires ne possèdent pas d'anneau. Spores roses.

Volvaria gloiocephala, var. *speciosa*, Fries.
(Volvaire gluante, variété *speciosa*).

Chapeau : Charnu, mou. D'abord en forme de cloche, puis étalé, 8 - 14 cm. de diamètre, lisse, blanc, présentant plus tard à son centre une tache d'un gris brunâtre ou verdâtre. - Visqueux.

Pied : Blanc, cylindrique.

Anneau : Nul.

Volve : Friable, blanche, puis jaunâtre, entourant le pied.

Lamelles : Libres, rouge chair, blanches seulement dans le jeune âge.

Spores : Roses.

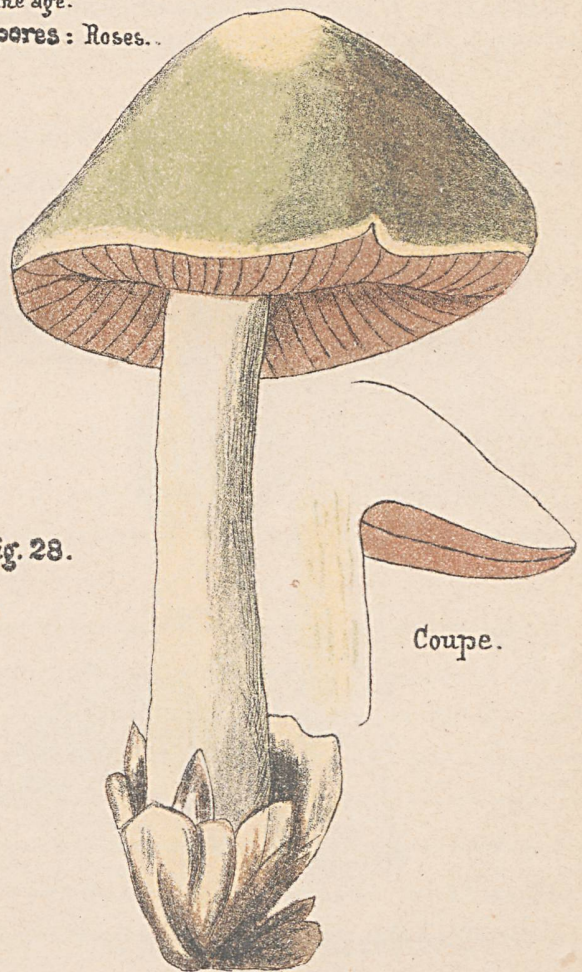


Fig. 28.

Volvaria gloiocephala, Fries.
(Volvaire gluante, var. *speciosa*)

+ POISON +

(Phalline.)

Table VII.

FAMILLE DES AGARICINÉES

Genre *Entoloma*, Fries.

Diagnose: Pied charnu ou fibreux se détachant difficilement du chapeau. Lamelles sinuées présentant une échancrure à leur point d'attache sur le pied. Spores roses ou couleur de rouille. Chapeau plus ou moins charnu, à bord replié en dedans dans le jeune âge. Pas d'anneau.

Entoloma clypeatum, L.

(Entolome en bouchier).

Chapeau: Un peu charnu, d'abord en forme de cloche, puis aplati, bosselé, nu, sec, jaune pâle ou grisâtre, un peu luisant, parfois tigré ou zébré.

Anneau et Spores: Voir diagnose du genre.

Pied: L'intérieur en est rempli d'une moelle floconneuse. Il est filamenteux extérieurement, pâle, pruinéux à sa partie supérieure.

Lamelles: A bord arrondi, elles sont fixes. Plus tard, elles se détachent. Elles sont finement dentées et de couleur chair sale.

Entoloma lividum, Bull.

(Entolome livide)

Chapeau: Charnu, convexe, puis plan, large de 10 à 15 cm., sec, brillant, brun, avec reflets bleuâtres. Epiderme fibreux.

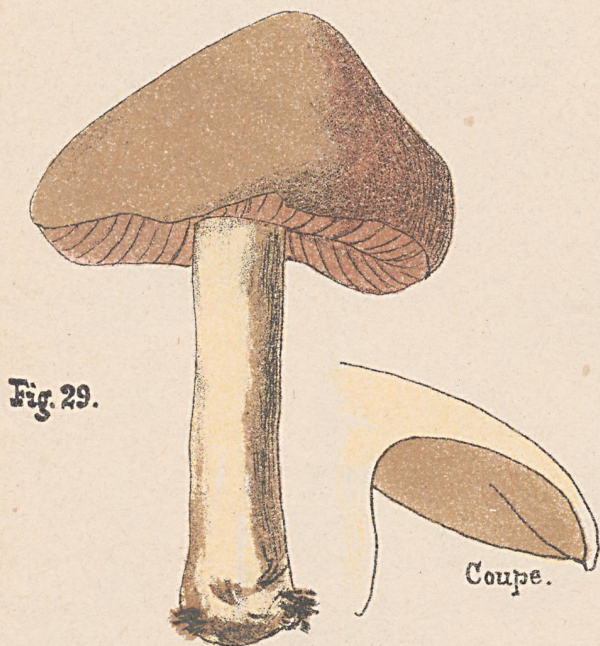
Anneau et Spores: Voir diagnose du genre.

Pied: Partiellement creux, à moelle spongieuse, haut de 8 cm., large de 2 à 3 cm., lisse, pruinéux à sommet blanc.

Lamelles: Arrondies, presque libres, de couleur rose chair pâle.

Ce champignon a une odeur de farine fraîche.

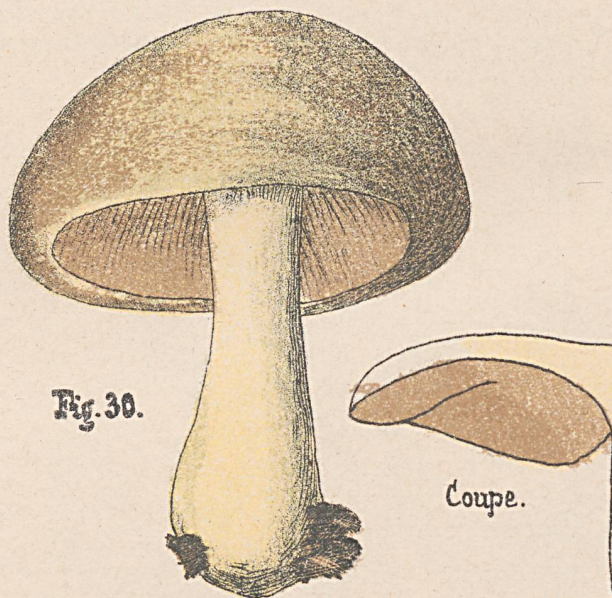
Remarque: La ressemblance de ces deux espèces est si grande qu'une erreur peut être facilement commise. Mieux vaut donc s'abstenir de ce champignon que de risquer de s'empoisonner !

*Entoloma clypeatum*, L.

(Entolome en bouchier).

Comestible.

(A suivre.)

*Entoloma lividum*, Bull.

(Entolome livide).

d'après Dufour.

+ POISON +

(Poison narcotico-âcre.)